

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 20 octobre 2020**, à **19 h 30**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100-945, avenue Wolfe à Québec. Sous la direction de Christian Pleau, directeur général, **considérant que la Présidence du Conseil d'administration demeure à nommer.**

**PRÉSENCES**

Patricia BERNARD — Communauté  
Mathieu BARBEAU — Parent (Teams)  
Cassandra BUI — Communauté  
Sébastien BOUCHER — Parent  
Martin CORBEIL — Parents (Teams)  
Magalie DESCHÊNES — personnel professionnel (Teams)  
Sonia FARLARDEAU — personnel soutien  
Émilie FOURNIER — Communauté (Teams)  
Marie des Neiges GENEST — Communauté (Teams)  
Vicky LAMONTAGNE — personnel cadre  
Guy LANGLOIS — personnel enseignant (Teams)  
Stephane LAPIERRE — Parent  
Daniel LEMELIN — directeur d'établissement (Teams)  
Sébastien POMERLEAU — Parent (Teams)  
Claudie ST-HILAIRE — Communauté (Teams)

Christian PLEAU — directeur général  
Geneviève BUSSIÈRES — personnel cadre sans droit de vote  
Mélanie CHAREST —secrétaire générale

**ABSENCES**

Aucune

---

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le directeur général du Centre de service scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 20 octobre 2020;

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 001-20-21**

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance :
  - 1.1. Constatation du quorum;
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
2. Intervention du public ;
3. Procès-verbal ;
4. Correspondance et documents informatifs;
5. Rapports
  - 5.1. Rapport du Directeur général
    - a) Présentation individuelle des membres;
    - b) Présentation du CSSDD;
    - c) Trousse de bienvenue;
6. Affaires reportées pour prise de décision;
7. Affaires nouvelles pour prise de décision;
  - 7.1. Assermentation des membres;
  - 7.2. Nomination de la Présidence;
  - 7.3. Nomination de la Vice-Présidence;
  - 7.4. Déterminer la durée des mandats des membres;
  - 7.5. Calendrier et horaire des séances;
  - 7.6. Délégation de pouvoirs temporaire;
8. Présentation sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services;
  - 8.1. Infrastructure technologique;
  - 8.2. Déclaration de conflits d'intérêts;
  - 8.3. Code d'éthique et de déontologie;

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- 8.4. Parcours de formation;
- 8.5. Décret – rémunération des membres du CA;
- 9. Affaires et questions diversés;
  - 9.1. Période de questions et tableau des suivis;
- 10. Dossiers à huis clos;

**2.0 INTERVENTION DU PUBLIC**

La secrétaire générale mentionne qu'il n'y a aucune demande d'intervention du public pour la séance ordinaire du 20 octobre 2020;

**3.0 PROCÈS-VERBAL**

Aucun procès-verbal considérant qu'il s'agit du premier Conseil d'administration à la suite de sa constitution;

**4.0 CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

La secrétaire générale mentionne qu'il n'y a aucune correspondance et aucun document informatif à déposer pour la séance ordinaire du 20 octobre 2020;

**5.0 RAPPORTS**

**5.1. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**a) Présentation individuelle des membres**

En guise d'introduction à cette toute première séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs, le directeur général invite chacun des membres à se présenter à tour de rôle;

**b) Présentation du CSSDD**

En guise d'introduction à cette toute première séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs, le directeur général fait une présentation complète de l'organisation;

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**c) Trousse de bienvenue**

Le directeur général mentionne aux membres du Conseil d'administration qu'une trousse de bienvenue est disponible pour eux sur la plateforme de gouvernance scolaire;

Cette trousse comprend notamment le *Plan d'engagement vers la réussite 2019-2022*, le *Bilan du directeur général pour l'année scolaire 2019-2020*, le Rapport annuel 2019-2020 et le Code d'éthique et de déontologie;

**6.0 AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

La secrétaire générale mentionne qu'il n'y a aucune affaire reportée pour prise de décision pour la séance ordinaire du 20 octobre 2020;

**7.0 AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

**7.1. ASSERMENTATION DES MEMBRES**

La secrétaire générale procède à l'assermentation des membres;

Considérant que la séance se tient en présentiel, mais également en virtuel, cette dernière procède de la manière suivante :

**a) Assermentation collective des membres du Conseil d'administration présent au Centre administratif du Centre de services des Découvreurs :**

Ils ont prêté serment devant le directeur général :

- Patricia Bernard;
- Sébastien Boucher;
- Cassandra Bui;
- Geneviève Buissière;
- Sonia Falardeau;
- Vicky Lamontagne;
- Stéphane Lapierre;

**b) Assermentation individuelle des membres du Conseil d'administration présent via la plateforme Teams :**

Ils ont prêté serment devant le directeur général :

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 20 octobre 2020  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- Mathieu Barbeau
- Martin Corbeil;
- Magalie Deschênes;
- Émilie Fournier;
- Marie des Neiges Genest;
- Guy Langlois;
- Daniel Lemelin;
- Sébastien Pomerleau;
- Claudie St-Hilaire;

**7.2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE**

Lors de la première séance, les membres du Conseil d'administration nomment un président, parmi les membres siégeant à titre de parent d'un élève;

**CONSIDÉRANT** l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** qu'une seule candidature a été reçue;

**CONSIDÉRANT** qu'aucun vote n'a eu lieu;

**C.A. 002-20-21**

Il est proposé par Martin Corbeil, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

- 1) **NOMMER** par acclamation, Stephane Lapierre, Président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs;

**7.3. NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE**

Lors de la première séance, les membres du Conseil d'administration nomment un vice-président, parmi les membres siégeant à titre de parent d'un élève;

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le vice-président en exerce les fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** les articles 155 et 158 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3);

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** qu'une seule candidature a été reçue;

**CONSIDÉRANT** qu'aucun vote n'a eu lieu;

**C.A. 003-20-21**

Il est proposé par Stéphane Lapierre, appuyé par Émilie Fournier et résolu unanimement :

- 1) **NOMMER** par acclamation, Martin Corbeil, Vice-Président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs;

**7.4. DÉTERMINER LA DURÉE DES MANDATS DES MEMBRES**

Afin de conserver la mémoire collective et l'expertise au sein du Conseil d'administration, les meilleures pratiques suggèrent que les termes des mandats des administrateurs diffèrent;

À cet effet, la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) que les membres du Conseil d'administration sont désignés pour un mandat de trois (3) ans;

Or, des processus de désignation doivent être tenus deux (2) années sur trois (3), et ce, pour permettre, chaque fois, la désignation de deux (2) ou trois (3) membres de chaque catégorie;

**CONSIDÉRANT** l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** que la détermination des mandats d'une durée de deux (2) ans a été déterminée par volontariat;

**C.A. 004-20-21**

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Mathieu Barbeau et résolu unanimement :

- 1) **D'OCTROYER** un mandat de trois (3) ans aux membres suivants :

- Sébastien Boucher;
- Martin Corbeil;
- Sonia Falardeau;
- Émilie Fournier;
- Marie des Neiges Genest;
- Vicky Lamontagne;
- Guy Langlois;
- Sébastien Pomerleau;

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- Claudie St-Hilaire;

**2) D'OCTROYER** un mandat de deux (2) ans aux membres suivants :

- Mathieu Barbeau;
- Patricia Bernard;
- Cassandra Bui;
- Magalie Deschênes;
- Stéphane Lapierre;
- Daniel Lemelin

**7.5. CALENDRIER ET HORAIRE DES SÉANCES**

Les membres du Conseil d'administration sont appelés à fixer par résolution, le calendrier des séances ordinaires pour l'année scolaire 2020-2021, ainsi que l'heure de la tenue desdites séances;

**CONSIDÉRANT** l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** qu'aucun vote n'a eu lieu;

**C.A. 005-20-21**

Il est proposé par Stéphane Lapierre, appuyé par Patricia Bernard et résolu unanimement :

**1) FIXER** les séances du Conseil d'administration du Centre de services scolaires aux dates et aux heures suivantes :

| DATES            | HEURES |
|------------------|--------|
| 20 octobre 2020  | 19h30  |
| 10 novembre 2020 | 19h30  |
| 15 décembre 2020 | 19h30  |
| 26 janvier 2021  | 19h30  |
| 23 février 2021  | 19h30  |
| 30 mars 2021     | 19h30  |
| 27 avril 2021    | 19h30  |
| 25 mai 2021      | 19h30  |
| 29 juin 2021     | 19h30  |

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**7.6. DÉLÉGATION DE POUVOIRS TEMPORAIRE**

Le Conseil d'administration est invité à se positionner quant à la délégation de pouvoirs temporaire, et ce, dans le meilleur intérêt du Centre de services scolaire et de la réalisation de sa mission;

**CONSIDÉRANT** l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3);

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs* sera présenté lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2020;

**C.A. 006-20-21**

Il est proposé par Martin Corbeil, appuyé par Stephane Lapierre et résolu unanimement :

- 1) **AUTORISER** temporairement l'application des *Règlements de délégation des pouvoirs de la Commission scolaire des Découvreurs* qui étaient utilisés par le Conseil des Commissaires à l'exception de la délégation des pouvoirs au Comité exécutif, étant entendu que ladite autorisation sera valide jusqu'à la prochaine séance ordinaire du 10 novembre 2020;
- 2) **AUTORISER** temporairement le directeur général à opérer la délégation des pouvoirs présentement dévolus au Comité exécutif considérant que cette instance n'existe plus dans la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3), étant entendu que ladite autorisation sera valide jusqu'à la prochaine séance ordinaire du 10 novembre 2020;

**8.0 PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION – PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

**8.1. INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES**

Le directeur général invite les membres du Conseil d'administration à lui faire part de leurs besoins concernant les outils technologiques;

Ce dernier explique que des iPad pourront être mis à leur disposition;

**8.2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Tout membre du Conseil d'administration qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et



**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 20 octobre 2020**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

celui du Centre de services scolaire des Découvreurs doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question;

À cet effet, la secrétaire générale invite tous les membres à remplir le formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts et de lui retourner dans les plus brefs délais;

### **8.3. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

La secrétaire générale explique que le Conseil d'administration doit être doté d'un *Code d'éthique et de déontologie* applicable à tous les membres jusqu'à ce que le ministre détermine par Règlement, les normes d'éthique et de déontologie qui seront applicables;

À cet effet, le Projet de loi 40 sanctionné le 8 février dernier prévoit spécifiquement que le *Code d'éthique et de déontologie* adopté sous la gouverne du Conseil des commissaires s'applique aux membres du Conseil d'administration des Découvreurs avec les adaptations nécessaires le cas échéant;

### **8.4. PARCOURS DE FORMATION**

La secrétaire générale présente sommairement la formation obligatoire qui sera offerte à tous les membres du Conseil d'administration;

### **8.5. DÉCRET – RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CA**

Le directeur général présente le *Décret concernant l'allocation de présence et le remboursement des frais des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*;

### **9.0 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 20 octobre 2020  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**10.0 DOSSIER À HUIS CLOS**

Aucun dossier;

**11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 007-20-21**

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Guy Langlois et résolu unanimement de lever la séance ordinaire du Conseil d'administration du 20 octobre 2020;

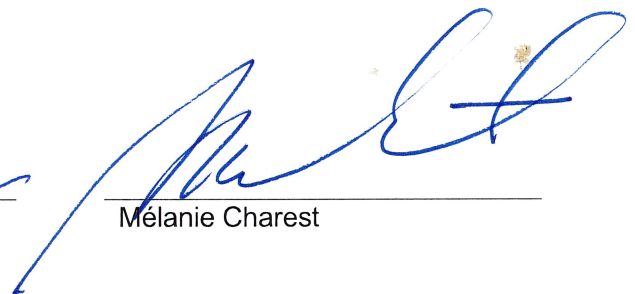
Il est 22h25.

Le président,

La secrétaire générale,



Stéphane Lapierre



Mélanie Charest